CAP (Dessinateur industriel d'ameublement)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capdessinateurameublement.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

DESSINATEUR INDUSTRIEL D'AMEUBLEMENT

ÉDITION 2026

ÉPREUVE PONCTUELLE : PRÉVENTION-SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Coefficient : 1 Durée : 1 heure

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Capital santé et environnement (12 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Milieu professionnel, prévention des risques et situation d'urgence (8 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ATELIER LIGNE & BOIS, BUREAU D'ÉTUDES, LIMOGES

Le sujet comporte deux parties. La partie 1 est notée sur 12 points et porte sur le capital santé et l'environnement. La partie 2 est notée sur 8 points et porte sur le milieu professionnel et la prévention des risques, dont la gestion d'une situation d'urgence.

Répondez directement sur le sujet. Les documents DT 1 et DT 2 sont à utiliser pour traiter les questions. Le document DR 1 est à compléter pour la question 2.2. La qualité de l'expression écrite et l'emploi d'un vocabulaire adapté sont pris en compte.

PARTIE 1 : Capital santé et environnement (12 points)

Thématiques A et B : sommeil, santé et réduction des impacts environnementaux

Vous êtes apprenti dans un bureau d'études. Vous constatez que votre rythme de sommeil est irrégulier et que des impressions papier sont réalisées pour préparer les dossiers de mobilier. À l'aide du DT 1, répondez aux questions.

1.1 (1,5 point) À partir des horaires indiqués dans le DT 1, calculez la durée de sommeil de l'apprenti pour une nuit habituelle. Détaillez votre réponse.

1.2 (1,5 point) Comparez cette durée de sommeil aux besoins quotidiens indiqués dans le DT 1 pour un jeune de 17 ans.

1.3 (2 points) Indiquez deux conséquences possibles d'un manque de sommeil sur la santé ou la sécurité de l'apprenti, en lien avec sa journée de travail.

1.4 (2 points) Relevez dans le DT 1 deux éléments montrant que les impressions papier ont un impact sur l'environnement. Associez chaque élément à un impact.

1.5 (3 points) Proposez trois mesures concrètes permettant de réduire les consommations de papier ou d'énergie liées à la préparation des dossiers de mobilier. Chaque mesure doit être applicable dans le bureau d'études.

1.6 (2 points) Choisissez une mesure proposée à la question 1.5 et justifiez son intérêt pour l'environnement et pour l'organisation du travail.

PARTIE 2 : Milieu professionnel, prévention des risques et situation d'urgence (8 points)

Thématique C : analyse d'une situation de travail et conduite à tenir en cas de départ de feu

Dans le bureau d'études de l'Atelier Ligne & Bois, un dessinateur travaille plusieurs heures sur écran et utilise une imprimante. À l'aide du DT 2, analysez la situation de travail puis répondez aux

FormaV - document d'entraînement non officiel

questions relatives au départ de feu.

2.1 (1 point) Identifiez un danger présent dans la situation de travail décrite dans le DT 2.

2.2 (2 points) Complétez le DR 1 en décrivant la situation dangereuse, l'événement susceptible de se produire et le dommage possible pour le salarié.

2.3 (2 points) Proposez deux mesures de prévention adaptées au risque identifié. Précisez, pour chacune, si elle relève d'une action sur l'organisation ou l'aménagement du poste, ou d'une action individuelle.

2.4 (3 points) Un salarié constate de la fumée et une odeur de brûlé près de l'imprimante. En vous appuyant sur le DT 2 : indiquez les actions à réaliser dans l'ordre pour protéger les personnes et déclencher l'alerte (1,5 point) ; précisez deux informations à communiquer lors de l'alerte (1 point) ; indiquez une action à ne pas entreprendre si elle expose le salarié au danger (0,5 point).

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SOMMEIL ET IMPRESSIONS PAPIER

Situation de l'apprenti : l'apprenti a 17 ans. Lors d'une nuit habituelle, il se couche à 23 h 45 et se lève à 6 h 30 pour se rendre au travail.

Repère de santé fourni : pour un adolescent de 17 ans, une durée de sommeil de 8 à 10 heures par nuit est recommandée. Un sommeil insuffisant peut diminuer la vigilance et la capacité de concentration.

Activité du bureau d'études : le bureau imprime environ 240 feuilles par mois pour les dossiers de mobilier. Environ 60 % des documents sont imprimés sur une seule face. Les impressions utilisent du papier et de l'encre. Les imprimantes consomment de l'électricité pendant l'impression et lorsqu'elles restent en veille.

Repères sur les impressions du bureau d'études

Donnée	Valeur ou constat
Feuilles imprimées par mois	Environ 240
Documents imprimés sur une seule face	Environ 60 %
Ressources utilisées	Papier, encre et électricité
Équipement	Imprimante utilisée et laissée en veille

Données communiquées par l'Atelier Ligne & Bois.

DT 2 : POSTE DE TRAVAIL ET CONSIGNES EN CAS DE FUMÉE

Observation du poste : le dessinateur travaille sur écran environ 6 heures par jour. L'écran est placé bas par rapport à son regard. La chaise n'est pas réglable. Le salarié reste souvent assis longtemps sans interrompre son activité. Il signale parfois une gêne au niveau de la nuque et du dos.

Situation d'urgence : si une fumée ou une odeur de brûlé est constatée, les consignes de l'atelier sont les suivantes : prévenir immédiatement les personnes à proximité, déclencher l'alarme ou faire déclencher l'alarme, évacuer par l'itinéraire prévu sans emprunter l'ascenseur, puis appeler les secours au 18 ou au 112 depuis un lieu sûr. Communiquer l'adresse de l'atelier, la nature de l'événement et les éventuelles personnes en danger. Ne pas s'exposer pour tenter d'intervenir sur un appareil en feu.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Éléments de la situation de travail

Élément observé	Donnée
Durée quotidienne de travail sur écran	Environ 6 heures
Position de l'écran	Écran placé bas par rapport au regard
Siège	Chaise non réglable
Organisation du travail	Périodes assises prolongées sans interruption régulière
Gêne signalée	Nuque et dos

Observations réalisées dans le bureau d'études.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse : Question 2.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les trois cases de la ligne en vous appuyant sur la situation de travail du DT 2.

Analyse de la situation de travail

Situation dangereuse	Événement susceptible de se produire	Dommage possible
.....	.....	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.